

Circulaire d'information

INFCIRC/835

2 mars 2012

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 9 février 2012 reçue de la mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Agence

Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la République islamique d'Iran une note verbale datée du 9 février 2012, à laquelle était joint le texte d'une lettre en date du 17 janvier 2012 adressée au Président du Conseil des gouverneurs par le représentant permanent de la République islamique d'Iran.

La note verbale et, conformément à la demande de la mission permanente, le texte de la lettre sont reproduits ci-après pour information.

MISSION PERMANENTE DE
LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRÈS DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

N° 19/2012

La mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence et a l'honneur de lui demander de faire distribuer aux États Membres, et de publier comme circulaire d'information (INFCIRC) mise à la disposition du public sur le site internet de l'AIEA, la lettre en date du 17 janvier 2012 adressée au Président du Conseil des gouverneurs par S.E. M. Ali Asghar Soltanieh, représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'AIEA.

La mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence les assurances de sa très haute considération.

Vienne, le 9 février 2012

[Sceau] [Signé]

Pièce jointe : Comme indiqué

Au
Bureau des relations extérieures et de la coordination des politiques
AIEA

MISSION PERMANENTE DE
LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRÈS DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

Le 17 janvier 2012

Monsieur le Président,

Le 11 janvier 2012, un scientifique nucléaire iranien, Mostafa Ahmadi Roshan, a succombé sur le coup à une attaque terroriste dont il était la cible. Le monde a ainsi été témoin une nouvelle fois de la vague de violence terroriste et d'assassinats qui touche les scientifiques et les universitaires et va de manière flagrante à l'encontre de tous les principes humanitaires, de l'esprit de la Charte des Nations Unies, du Statut de l'AIEA et du droit international. Il est de la plus haute importance que les mesures nécessaires soient prises d'urgence afin d'empêcher qu'un tel incident ne se reproduise dans d'autres pays du monde, en particulier dans les pays en développement où les scientifiques sont considérés comme le principal pilier et un instrument précieux du développement durable.

Je vous prie, en votre qualité de Président du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, non seulement de dénoncer ce crime violent et odieux, mais aussi de porter cette question à l'attention des membres du Conseil des gouverneurs comme il se doit et d'en faire état à sa prochaine réunion pour que des mesures concrètes puissent être adoptées par les États Membres de l'AIEA, et ce afin d'enrayer cette vague d'attaques terroristes qui vise les scientifiques et les universitaires, en particulier les scientifiques nucléaires. Je suis certain que la communauté internationale attend avec intérêt de connaître les mesures concrètes que le Conseil des gouverneurs de l'AIEA prendra à cet égard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

[Signé]

Ali Asghar Soltanieh
Ambassadeur et Représentant permanent

S.E. M. Gianni Ghisi
Président du Conseil des gouverneurs de l'AIEA